Table des matières

1. Diffusion sur le web page 1
2. Caractéristiques du message radio page 2
3. La voix page 3
4. Le ton radio page 4
   A. « l'écrit parlé » page 4
   B. Règles de préparation page 4
5. Organisation de l'activité en classe page 5
   A. Activité temporaire
      → émission complète page 5
      → chronique + page 6
   B. Activité semestrielle / annuelle page 7
6. Structures types des émissions RadioBox
   A. Activité temporaire page 8
   B. Activité semestrielle ou annuelle page 9
7. Description du contenu d'une émission
   A. Animation radio page 10
   B. Animation journalisme page 11
   C. Musique page 12
   D. Conducteur page 12
8. Réaliser une chronique en classe en 4 étapes page 13
9. Autres types de production pour une émission RadioBox page 15
10. Limites et droits page 16
11. Bibliographie page 18

1. Diffusion sur le web

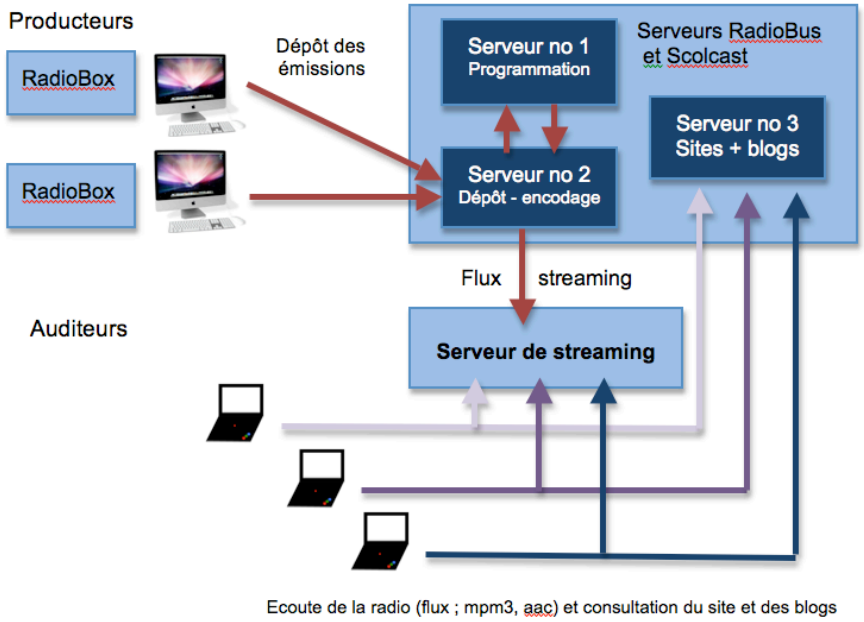

Ecoute de la radio (flux ; mpm3, aac) et consultation du site et des blogs

Les émissions sont enregistrées en faux direct au moyen d'un RadioBox puis sont « uploadées » (déposées) via le site radiobus.fm, sur un serveur de dépôt. Les émissions sont contrôlées (volumes d'enregistrement) puis intégrées dans l'automate de diffusion (serveur no 1 programmation). Ce serveur sur la base d'informations préalablement intégrées constitue le programme hebdomadaire de RadioBus. Il envoie un flux dans le serveur no 2 qui, en plus de son rôle de serveur de dépôt, code le programme radio en 3 qualités (MP3 128 kbps, AAC 64 Kbps et AAC 32 Kbps : qualité diffusion smartphone 3G)
Ces 3 flux sont envoyés continuellement sur le serveur de streaming, serveur sur lequel se « crochent » les auditeurs quand ils écoutent RadioBus depuis le site radiobus ou depuis iTunes (Radio : College University).

2. Caractéristiques du message radio

- **éphémère, volatile**
  - diffusion puis disparition… ne reste rien ! :…
    - → pour les émissions musicales, cette caractéristique ne pose pas de problème !
    - → par contre, pour les émissions journalistiques ou à thème on peut contrer cet inconvénient en :
      - rediffusant des émissions
      - vendant les CDs des émissions (La Première)
      - proposant une rediffusion à la carte sur le net (via podcasting notamment !)

- **rapide**

  Les animateurs, journalistes ne disent et ne lisent qu'une fois leurs textes. Ainsi, ces derniers doivent pouvoir être compris "tout de suite".
  Dès lors pour atteindre cet objectif il faut :

  a. des phrases courtes, simples. (sujet/verbe/complément)
  b. des mots compréhensibles par la majorité du public (éviter les termes trop techniques)
  c. préparer une intervention construite : l'enchaînement des informations, des idées ou encore des arguments doit impérativement être logique et structuré

- **pas de support pour les auditeurs**

  Cela signifie qu'à la différence d'un journal "papier", l'auditeur n'a pas
  - → la possibilité de s'arrêter et relire ce qu'il n'a pas compris
  - → de support visuel pouvant l'aider à comprendre une information (pas de carte, pas d'infographie, pas de photo, pas de dessin !)
  - → la possibilité d'ignorer les informations qui ne l'intéressent pas vraiment !

  Il faut donc tirer parti des caractéristiques de la radio à savoir :
  - → utiliser les sons d'ambiance pour illustrer, faire comprendre (ex : ambiance d'une gare pour une interview relative aux trains !)
  - → utiliser des types de son pour faire comprendre des situations (ex : son du téléphone pour faire comprendre que l'on est au cœur de l'action)

- **souvent les auditeurs entendent, mais n'écoutent pas**

  La radio est un média d'accompagnement : souvent la radio n'a d'autre rôle que celui de "bruit de fond" : les auditeurs l'entendent…
  Ecouter signifie se concentrer sur un message : pour provoquer cette attitude chez l'auditeur, pour lui annoncer qu'il faut qu'il se concentre, on peut :

  - diffuser un jingle "titre" de rubrique !
  - accrocher l'intérêt par une question ou par un texte éveillant la curiosité
  - faire intervenir une nouvelle voix
  - musique ou "bruit de fond" différent

- **s'ils écoutent ils ne** :
  - ⇒ ne comprennent pas tout
  - ⇒ ne retiennent pas tout !

  Pour minimiser au maximum ces deux variables :
  1. utiliser un vocabulaire accessible (éviter les mots techniques trop "pointus")
  2. concentrer le message sur l'information principale, éviter trop de détails et ainsi éviter de perdre l'auditeur

3. La voix

On distingue la voix selon (notions tirées du livre : Savino J. et al. *La radio média des jeunes en milieu scolaire et associatif.* Clémi éd. CFPJ, Paris, 2002, pp.98-99) :

- **la puissance** : trop fort, fort, posé, faible, trop faible
  - → Devant un micro on a souvent tendance à forcer sa voix. Il faut apprendre à « poser » celle-ci, trouver le volume et le registre dans lequel on se sentira à l'aise, sans éprouver de fatigue tout en énonçant clairement son message

- **le registre** : on distingue 3 registres : grave, médium, aigu

- **le débit** : trop rapide, rapide, correct, lent, trop lent
  - → C'est la vitesse de l'énoncé :
    - seuil de compréhension d'un message destiné au grand public est de l'ordre de 170 mots par minutes

- **le rythme** : monotone, agréable, haché
  - → Il s'agit en fait de l'alternance de syllabes accentuées et atones, longues ou brèves, de pauses plus ou moins marquées.
  - → Importance de la ponctuation
- **l'intonation** : monocorde, variée, inappropriée
  - → C'est la variation des différentes hauteurs de sons. Ainsi « il fait beau » peut devenir à l'oral :
    - une expression neutre,
    - une exclamation joyeuse,
    - une interrogation inquiète

- **l'articulation :** globalement claire, peu distincte
  - → C'est la façon dont chacun produit des sons. L'articulation doit être claire et distincte

- **le timbre :**
  - → qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité

Ne pas oublier : lors de la lecture d'un texte de ne pas baisser le « volume » avant la fin du dernier mot. Il faut éviter « d'avaler » les fins de phrases !

Exercices de diction

1. Panier, piano, panier, piano, panier…
2. Pruneau cuit, pruneau cru…
3. Fruit cuit, fruit cru, fruit cuit…
4. Trois petites truites cuites, trois petites truites crues…
5. Je veux et j'exige et j'exagère…
6. Seize jacinthes sèches dans seize sachets sales.
7. Ciel si ceci se sait, ces soins sont sans succès.
8. Le fisc fixe exprès chaque taxe fixe excessive exclusivement au luxe et à l'exquis.
9. Un gradé dragon dégrade un dragon gradé.
10. Didon dîna dit-on du dos dodu d'un dodu dindon
11. Dis-moi gros, gras, grand, grain d'orge, quand te dégros-gras-grand-grain d'orgeras-tu ? Je me dégros-gras-grand-grain d'orgerai quand tous les gros-gras-grand-grain d'orge se dégros-gras-grand-grain d'orgeront…

4. Le ton radio

Le ton radio est la manière de s'exprimer au micro.

Le ton radio est efficace lorsque l'auditeur peut croire que le journaliste ou l'animateur improvise, raconte, (même s'il s'agit d'un message complexe) avec conviction !

Pour accrocher l'auditeur et faire passer le message, il est capital que ce dernier **soit dit et non lu** ! Ainsi le ton sera « juste » !

Pour y arriver 2 conditions :

1. Le texte doit être rédigé en « écrit - parlé »
2. Appliquer quelques règles de préparation et répétition

A. L'écrit parlé

Caractéristiques d'un texte rédigé en « écrit - parlé » :

- **Phrases simples**: sujet / verbe / complément. (mais pas simplistes !) voire même en style télégraphique (max 20 mots)
- **Phrases claires** : une idée par phrase, enchaînement des phrases et des idées de manière logique : si l'auditeur doit réfléchir pour comprendre c'est fini !
- **Savoir de quoi on parle** : permet ainsi de synthétiser, de viser l'essentiel
- **Utiliser un vocabulaire simple**, éviter les notions abstraites les termes techniques, les nombres et autres abréviations obscures pour les auditeurs
- **Phrases à écrire au présent** (même s'il s'agit d'une info au passé ou au futur proche) : → la radio est le média de « l'instant » qui livre l'info au moment où elle se déroule, le présent est donc tout indiqué !
- **Textes à écrire en dialogues :** la capacité d'attention d'un auditeur est de plus en plus courte. Chaque intervention soit en animation soit en « article du journal » ne doit pas dépasser 45 à 60 secondes maximum en monologue.

  → En préparant ses interventions en dialogue on assure ainsi le rythme et on respecte, de fait, les caractéristiques ci-dessus !

B. Règles de préparation

1. Il faut rédiger et organiser ses notes de manière claire et soignée. Respecter les règles suivantes pour produire un texte radio :
   a. gros caractère (14) ou écrit en gros sans rature
   b. texte aéré
   c. uniquement recto
2. Avant l'enregistrement ou le direct, il faut lire le texte à dire à l'antenne à voix haute :
   a. des mots difficiles à prononcer
   b. des phrases sans queue ni tête → problèmes de syntaxe
   c. des problèmes de ponctuation
3. Etre capable de se décontracter pour adopter une attitude naturelle : le stress du micro peut provoquer « des distorsions » physiques et empêcher la bonne compréhension …

→ plus la lecture aura été exercée moins il y aura de travail de montage sonore !

5. Organisation de l'activité en classe

Cette activité peut être organisée de différentes manières en fonction notamment de la durée de l'activité prévue sur l'année scolaire soit :

1. durant quelques semaines : 5 à 9 semaines à raison de 2 périodes de 45 minutes par semaine
2. durant au minimum 1 semestre (1 à 2 périodes par semaine)

1. Activité temporaire (5 à 9 semaines)

A. Chaque groupe de 3 à 4 élèves gère une émission de 20 à 30 minutes en entier

1. créer les groupes de production (4 ou 3 élèves) → doc O1
2. nommer un-e « rédacteur - trice en chef » (rôles : contrôles des sujets des chroniques + des titres musicaux afin d'éviter des doublons) → **doc O1**
3. choix du nom de la webradio
4. distribution des formulaires pour chaque groupe (de 3 ou 4 élèves) :

Groupe de 4 :	Groupe de 3 :
1 x A1C	1 x A1C
3 x A2	2 x A2
2 x A3	2 x A3
1 x A10C	1 x A10C
4 x J1	3 x J1
1 x M1	1 x M1
1 x C1	1 x C2

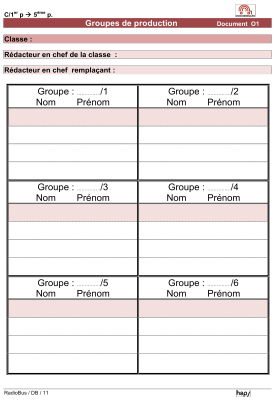
C1 1re p → 5ème p.

Groupes de production — Document O1

Classe :

Rédacteur en chef de la classe :

Rédacteur en chef remplaçant :

Groupe : ...../1 Nom Prénom	Groupe : ...../2 Nom Prénom
Groupe : ...../3 Nom Prénom	Groupe : ...../4 Nom Prénom
Groupe : ...../5 Nom Prénom	Groupe : ...../6 Nom Prénom

RadioBus / DB / 11 hep/

5. contrôler le choix des titres musicaux (éviter les doublons) → **doc O2**

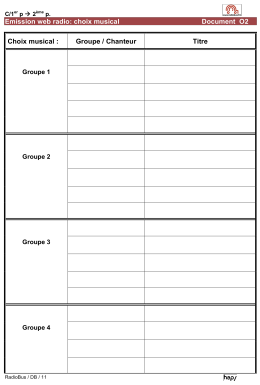
C1 1re p → 2ème p.

Emission web radio: choix musical — Document O2

Choix musical :	Groupe / Chanteur	Titre
Groupe 1		
Groupe 2		
Groupe 3		
Groupe 4		

RadioBus / DB / 11 hep/

6. contrôler le choix des sujets des chroniques (éviter les doublons) → **doc O3**

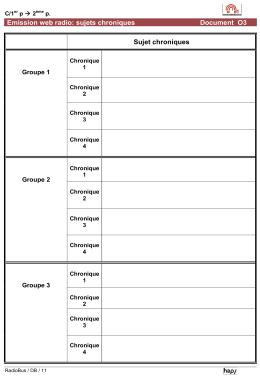
C1 1re p → 2ème p.

Emission web radio: sujets chroniques — Document O3

		Sujet chroniques
Groupe 1	Chronique 1	
	Chronique 2	
	Chronique 3	
	Chronique 4	
Groupe 2	Chronique 1	
	Chronique 2	
	Chronique 3	
	Chronique 4	
Groupe 3	Chronique 1	
	Chronique 2	
	Chronique 3	
	Chronique 4	

RadioBus / DB / 11 hep/

7. préparation de l'animation, des chroniques (voir page 10 à 14)
8. préparation d'un jingle de chaîne
9. enregistrement des émissions en faux direct chaque semaine : diffusions la semaine suivante sur www.radiobus.fm (selon tranches horaires attribuées)
10. dépôt des émissions sur le blog podcast ouvert sur radiobus.fm pour cette webradio temporaire

B. Chaque groupe de 3 à 4 élèves gère une « chronique + »

Dans le cadre d'une discipline déterminée les élèves préparent par groupe une petite émission sur une thématique issue des « propositions de thèmes en lien avec la progression des apprentissages » que propose le Plan d'Etudes Romand (PER) dans chaque domaine disciplinaire.

Cette petite émission thématique, nommée ci-après « chronique+ » d'un format de 5 à 12 minutes au maximum a pour but de présenter un sujet en lien avec la discipline en 3 à 4 interventions journalistiques de 1 à 2 minutes chacune. Des intermèdes musicaux en lien avec le sujet rythment le déroulement de la « chronique+ ».

Une « chronique + » est préparée par un groupe de 3 à 4 élèves. La notion de travail de groupe est totalement liée à ce type d'activité (capacités transversales : collaboration, communication, démarche réflexive notamment). Cependant la structure même du déroulement de la chronique permet de charger chaque élève d'une partie « rédactionnelle » liée au contenu. Ainsi il sera possible d'évaluer cette activité aussi bien par élève que par groupe.

Pratiquement :

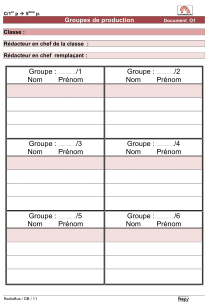
Groupes de production — Document O1

Classe :

Rédacteur en chef de la classe :

Rédacteur en chef remplaçant :

Groupe : /1 Nom Prénom	Groupe : /2 Nom Prénom
Groupe : /3 Nom Prénom	Groupe : /4 Nom Prénom
Groupe : /5 Nom Prénom	Groupe : /6 Nom Prénom

1. créer les groupes de production (4 ou 3 élèves) → **doc O1**

2. choix du nom de la webradio

3. attribution des sujets (si sujets définis par l'enseignant) ou choix des sujets en adéquation avec la branche (si choix laissé aux élèves → validation de l'enseignant)

4. distribution des formulaires pour chaque groupe (de 3 ou 4 élèves) :

Groupe de 4 :	Groupe de 3 :
1 x A1D	1 x A1D
1 x A10D	1 x A10D
4 x J1	3 x J1
1 x M1	1 x M1
1 x C5	1 x C4

5. préparer le contenu rédactionnel de la « chronique+ », à l'image de la préparation d'un exposé, tout en ayant au préalable insisté sur la nécessité de préparer les textes dans une perspective d'oralité.

   Une fois ce travail de préparation de contenu rédactionnel suffisamment avancé, débute la phase de « prise en main technique » du radiobox mis en prêt dans la classe (en général 2 à 3 semaines avant le début des diffusions) soit :
   - « préparer sur le box le conducteur d'émission de chaque « chronique+ »
   - apprendre et maîtriser l'outil
   - profiter de faire quelques essais.

La dernière phase de l'activité consiste à enregistrer chaque semaine une « chronique+ ». Ainsi durant 4 à 6 semaines (ou plus en fonction du nombre d'élèves de la classe donc du nombre de groupe formés) la classe produit une "chronique+" hebdomadaire de 5 à 12 minutes diffusée dans la tranche horaires portant le numéro « BX chro » choisi, la semaine suivant son enregistrement.

2. Activité semestrielle ou annuelle

A. Principe organisation

Une classe forme 2 groupes d'environ 8 à 12 élèves en fonction de l'effectif total → chaque groupe assume à tour de rôle une émission. Sur l'année ou le semestre chaque demi classe assume au minimum 4 émissions si le groupe compte de 8 élèves (si la ½ classe compte 12 élèves : 6 émissions minimum)

Pendant qu'un groupe de 12 enregistre, l'autre démarre la préparation de l'émission suivante.

A l'intérieur d'un groupe « demi classe », les élèves constituent des équipes de production de 2 (ev 3) :
→ **doc O4**

1. Chaque « équipe de prod » de 2 élèves prépare une rubrique par émission + choisit une chanson
2. Les tâches liées à la prise d'antenne, à la remise d'antenne, à la préparation de l'animation entre les chansons et les rubriques, à l'élaboration du conducteur d'émission + choix de 2 chansons sont assumées à tour de rôle par un »équipe de prod » de 2 élèves (« équipe de prod » qui, dès lors, ne prépare pas sa chronique !)
3. Une « équipe de prod » de 2 élèves assume, en plus de sa chronique la technique de l'émission
4. Planifier les tâches des 2 groupes et « équipes de prod » → **doc O4**

Equipes de production (classe 18 - 19 élèves)			
Equipe de prod no 1	Noms prénoms : 1. 2.	Equipe de prod no 6	Noms prénoms : 1. 2.
Equipe de prod no 2	Noms prénoms : 1. 2.	Equipe de prod no 7	Noms prénoms : 1. 2.
Equipe de prod no 3	Noms prénoms : 1. 2.	Equipe de prod no 8	Noms prénoms : 1. 2.
Equipe de prod no 4	Noms prénoms : 1. 2.	Equipe de prod no 9	Noms prénoms : 1. 2.
Equipe de prod no 5	Noms prénoms : 1. 2. 3.		

T = technique
Choix musical :

☑ Chaque groupe choisit la chanson qui suit sa rubrique
☑ Le groupe Animation amène la première et la dernière chanson

RADIOBOX web radio – Plan des émissions (Classe : 20 à 21 élèves) Doc O4

Groupe A ½ classe A (10 – 11 élèves)

	EMISSION 1 Du :	EMISSION 3 Du :	EMISSION 5 Du :	EMISSION 7 Du :	EMISSION 9 Du :
Equipe prod 1	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1
Equipe prod 2	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2
Equipe prod 3	Chronique 2	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3
Equipe prod 4	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T
Equipe prod 5	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1	Animation

Groupe B ½ classe A (10 – 11 élèves)

	EMISSION 2 Du :	EMISSION 4 Du :	EMISSION 6 Du :	EMISSION 8 Du :	EMISSION 10 Du :
Equipe prod 6	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1
Equipe prod 7	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2
Equipe prod 8	Chronique 2	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T	Chronique 3
Equipe prod 9	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1	Animation	Chronique 4 + T
Equipe prod 10	Chronique 4 + T	Chronique 3	Chronique 2	Chronique 1	Animation

B. Démarrage des activités

1. Constitution des ½ classes + « équipe de prod »
2. Choix du nom de la webradio
3. Préparation d'un logo
4. Choix des thématiques des chroniques. Soit :
   - ☑ chaque « équipe de prod » choisit une thématique et devra produire au moins 3 à 5 chroniques différentes liées à cette chronique
   - ☑ la classe définit les thématiques des chroniques et chaque « équipe de prod » choisira une thématique chaque semaine
   - ☑ un mix des 2 propositions ci-dessus peut faire l'affaire ! (ne pas oublier de définir des thématiques liées aux branches « scolaires » !)
5. Préparation de l'habillage d'antenne (jingles de chaîne + tapis musicaux rubriques)
6. préparation de l'animation, des chroniques (voir page 10 à 14)
7. enregistrement des émissions en faux direct chaque semaine : diffusions la semaine suivante sur www.radiobus.fm (selon tranches horaires attribuées)
8. dépôt des émissions sur le blog podcast ouvert sur radiobus.fm pour cette webradio

6. Structures types du déroulement des émissions RadioBox

1. Activité temporaire

A. Chaque groupe de 3 à 4 élèves gère une émission de 20 à 30 minutes en entier

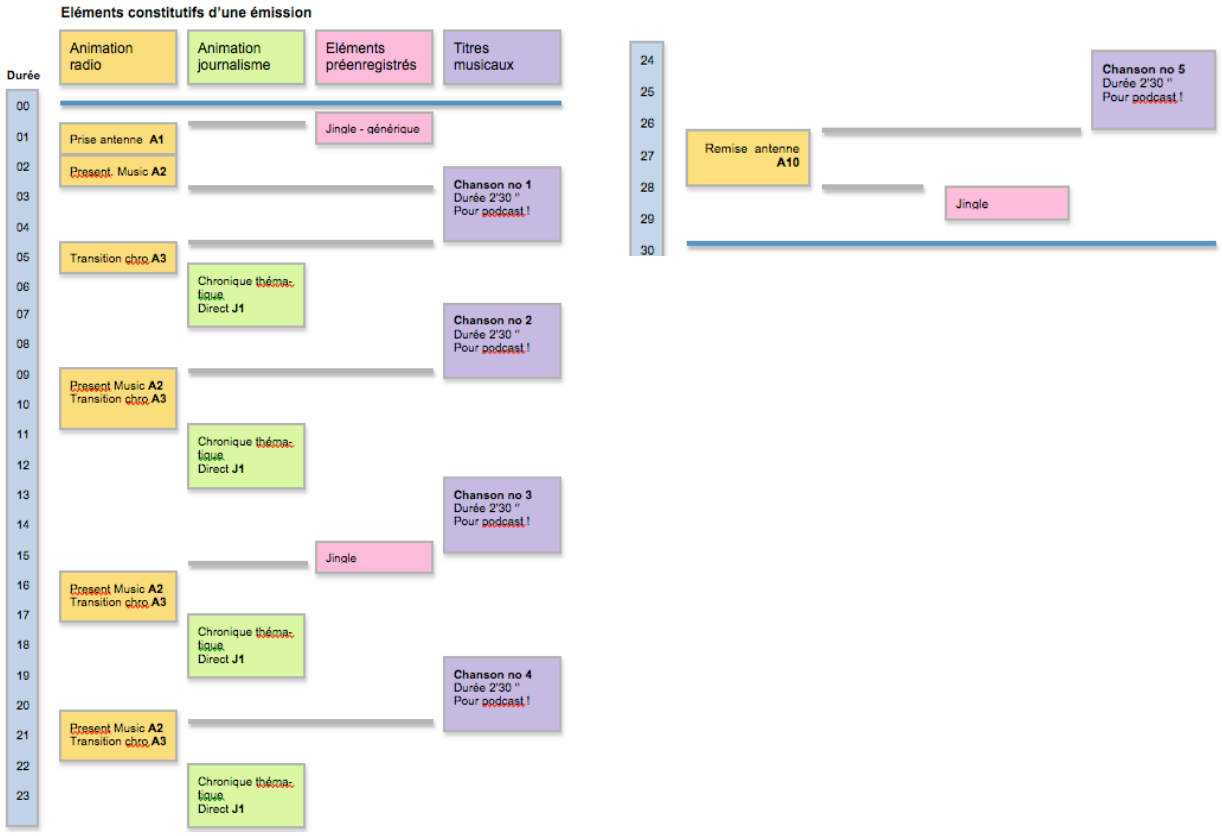

B. Chaque groupe de 3 à 4 élèves gère une « chronique + »

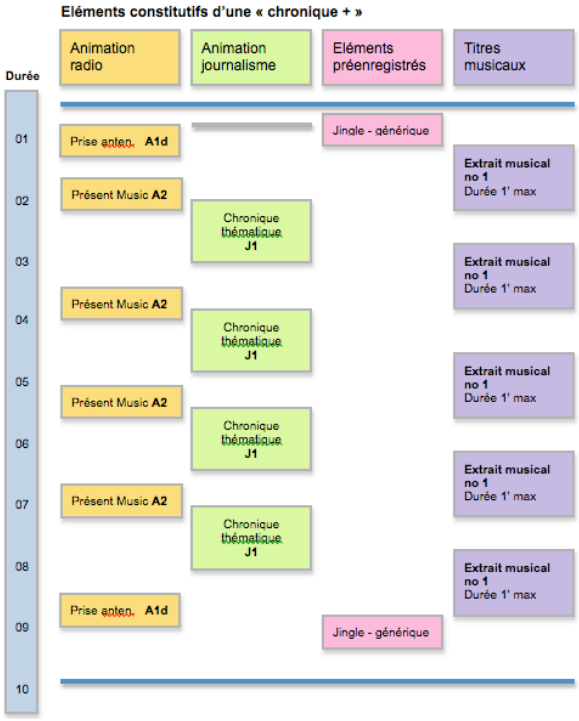

2. Activité semestrielle ou annuelle

A. Déroulement d'une émission « type » présentée par ½ classe de 10 élèves

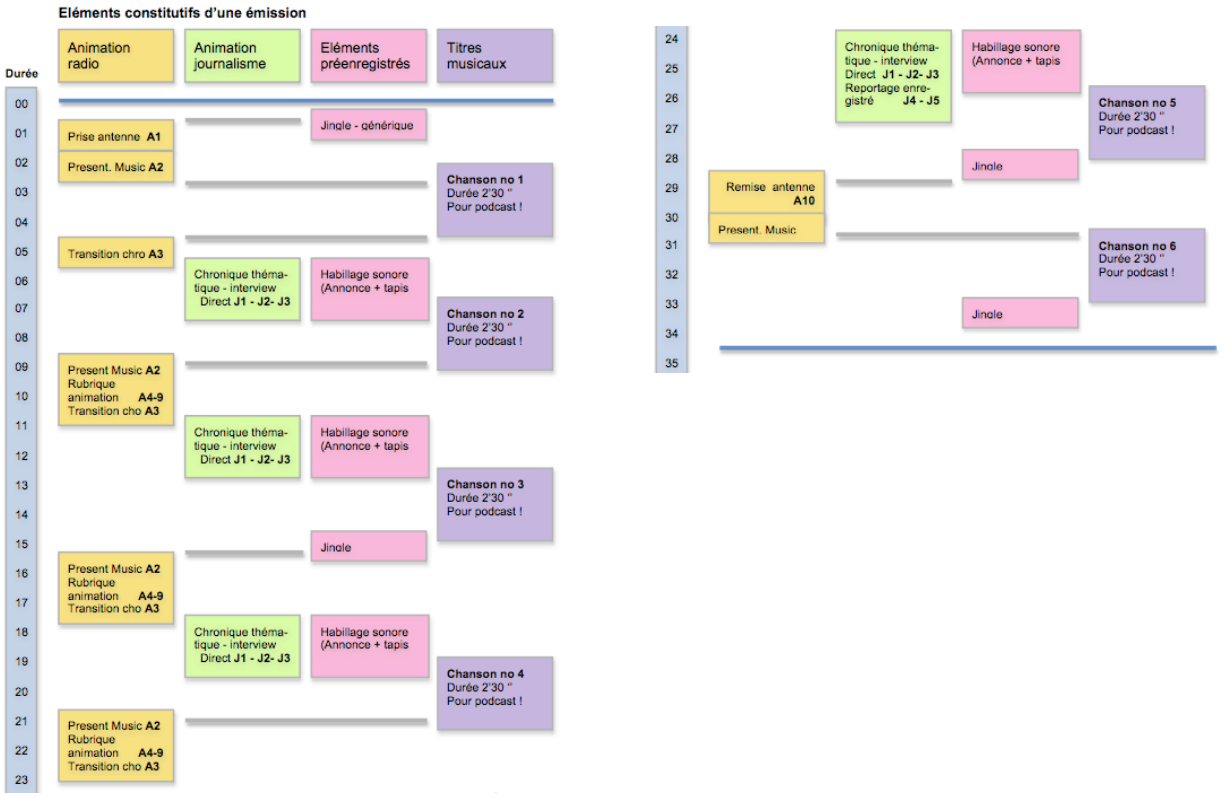

B. Déroulement d'une émission « type » présentée par les élèves d'un cours facultatif

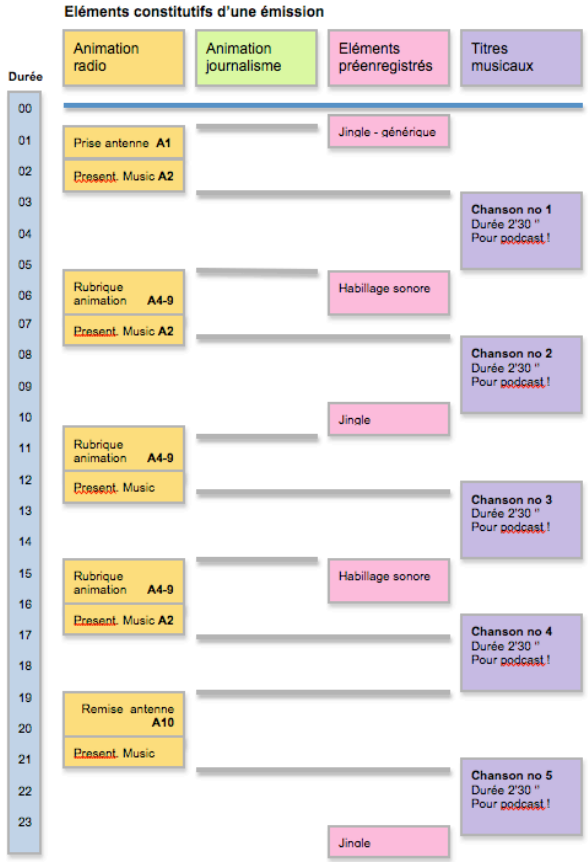

7. Description du contenu d'une émission

« Animation Radio »

Pour préparer les animation « radio » (prise d'antenne, annonces musique, transitions autres animation radio, remise d'antenne) utiliser les fiches **A1** à **A10**. Pour ces animations soit « improviser à partir des fiches soit réécrire les textes en dialogue en se basant sur la structure des fiches

1. Prise d'antenne :

La prise d'antenne (**doc A1**) est une sorte d'introduction à l'émission.
La prise d'antenne donne des informations :

- présente les animateurs et les techniciens (précise de quel établissement de quelle classe)
- présente le thème des 2 rubriques
- présente le premier titre musical

La prise d'antenne :

- doit faire preuve d'un peu d'originalité (puisque doit « vendre l'émission !)
- doit durer au moins une minute

2. Présentations des musiques:

Ces présentations (**doc A2**) ont pour but d'enrichir l'animation. Pour chaque titre compléter les différents « items » afin de pouvoir donner quelques des informations sur :

- le-a chanteur-euse / groupe
- le thème du titre choisi
- etc !

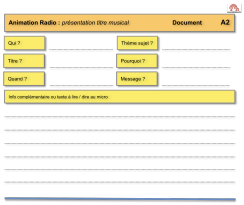

3. Transitions chroniques

Ces présentations (**doc A3**) ont pour but de faire un lien «un brin original » ! entre « l'animation radio » et « l'animation journalisme ».

Elles donnent des informations sur :

- la titre de la chronique
- la thématique de la chronique
- etc !

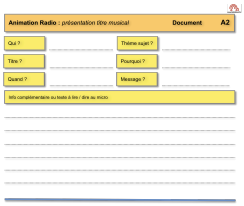

4. Diverses animations

Les documents **doc A4** à **doc A9** (y compris) permettent de préparer un peu de contenu pour des interventions « d'animation » radio. De l'agenda des manifestations régionales à la présentation d'un jeu vidéo en passant par le « top 3 ou Top 5 » de l'établissement, autant de possibilités d'étoffer le contenu « radio » des émissions réalisées par les élèves !

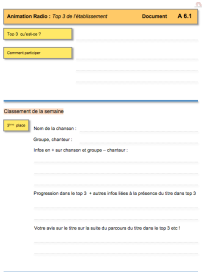

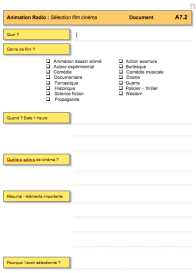

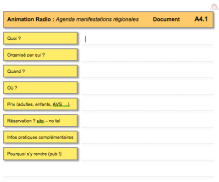

4. Remise d'antenne

L
a remise d'antenne (**doc A10b**) est une sorte de conclusion à l'émission. Elle sert à :

- Prendre congé des auditeurs
- Remercier toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de l'émission (techniciens, techniciennes…)
- Donner des informations complémentaires (heures de diffusion sur www.radiobus.fm !)
- Rappeler l'existence du blog podcast
- Rappeler le concours etc.…

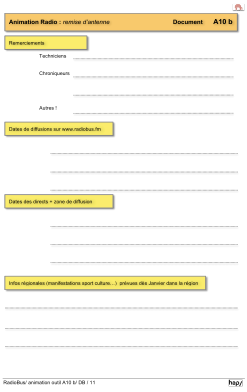
Animation Radio : remise d'antenne Document A10 b

La remise d'antenne : ☑ doit être dialoguée
☑ doit faire preuve d'un peu d'originalité
☑ doit durer au moins 45 secondes

« Animation journalisme » (méthode chronique page :)

Pour une émission RadioBox, une chronique est une animation thématique présentée **en faux direct** par les animateurs. (**doc J1**)

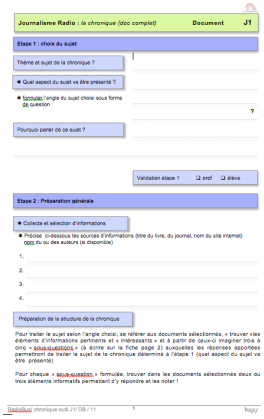
Journalisme Radio : la chronique (doc complet) Document J1

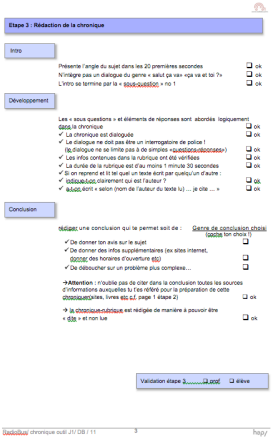
Etape 3 : Rédaction de la chronique

Le thème de ces rubriques peut dépendre : ☑ des branches enseignées
☑ des intérêts des élèves

Cette préparation de rubrique ayant lieu en début s'année scolaire il ne sera peut-être pas évident de rattacher cette production à une branche → choix du thème laissé aux élèves

Exemples de thèmes de rubriques :

- ☑ présentation d'un courant musical (histoire, actualité)
- ☑ présentation d'un nouveau CD, DVD, livre, bande dessinée, jeu vidéo
- ☑ rappels historiques d'une année déterminée avec diffusion d'un succès de cette année
- ☑ présentations d'un film (cinéma, TV...)
- ☑ présentations d'un artiste, d'un sportif, d'un club sportif de la région, etc
- ☑ présentations de sports peu connus, etc !

Une rubrique : ☑ doit être dialoguée
☑ doit durer environ 2 minutes

Contenu « musical» d'une émission

Pour le choix des titres musicaux le document (**doc M1)** permet de « gérer » la mise en place de balises. Par exemple sur 5 titres

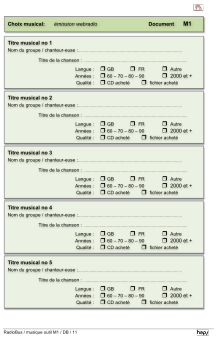

Sur les 5 titres : ☑ au moins … titres en français
☑ au moins … titres des années 60 – 70 – 80 – 90
☑ seuls des CD achetés ou des fichiers achetés « aac achetés » ou « mp3 achetés » sont acceptés ! (question de qualité et de droit d'auteurs)
☑ aucun titre diffusé 2 fois durant la même émission
☑ éviter de reprendre les même titres d'une émission à l'autre (exception Top3 ou Top 5 de l'établissement)=

Quelques recommandations !

- ➜ Mon choix musical devrait plaire autant à des copines/copains qu'à leurs parents ou qu'à tout autre auditeur potentiel
- ➜ Si je programme un morceau d'un style peu courant, particulier, j'en parle avant, je le présente, je prépare mes auditeurs...
- ➜ Après la programmation d'un morceau "spécial" je reviens à une programmation "tout public" ! ou du moins accessible à chacun
- ➜ Je varie les styles en restant cohérent !
- ➜ Je n'oublie pas : ➜ l'existence de groupes et de chanteurs suisses…
  ➜ l'existence de vieux "tubes" ou vieilles productions
  ➜ l'existence d'autres courants musicaux...
- ➜ Ne pas oublier qu'un choix musical peut être fait en fonction d'une animation : trouver un titre musical correspondant aux propos tenus à l'antenne peut être excellent !

Organisation de l'émission : conducteur d'émission

Pour organiser l 'émission dans son ensemble utiliser les conducteurs préétablis. (**docs C1 - C2**)

Le conducteur se complète une fois l'ensemble des éléments rédactionnels écrits et une fois le choix musical effectué et contrôlé (pas de titres diffusés 2 fois par la même classe !)

Pour compléter les colonnes durée + durée cumulée il faut chronométrer la durée des interventions ce qui « contraint » :

☑ une lecture à haute voix des textes écrits
☑ une / des « répétitions » en cas d'improvisations (sur base des docs A1…)

Recommandations - rappel :

1. **tout écrire en « français oral » + dialogue** ! (destiné à être dit et non lu !) même la prise d'antenne, même les animations simples…
2. **ne jamais oublier** qu'après une minute de discussions "sans relance" (jingle, changement de fond sonore, d'intervenant ou autre) les auditeurs décrochent…
3. **éviter les "private joke**": les animateurs rigolent entre eux, or souvent ça n'est pas drôle pour les auditeurs (ceux-ci ne se sentant pas concernés changent de programme!) ce risque est grand dans le cadre d'improvisations
4. **à éviter absolument : raconter des gags...** souvent tout sauf drôle... risques de dérapages (responsabilité pénale) ambiance non favorable à de telles productions (mieux vaut écrire un sketch dialogué...)

Etape 1 : choix du sujet

Si le choix des sujets n'est pas laissé aux élèves passer directement à l'étape 2 ! autrement étape no 1 du document **J1** !

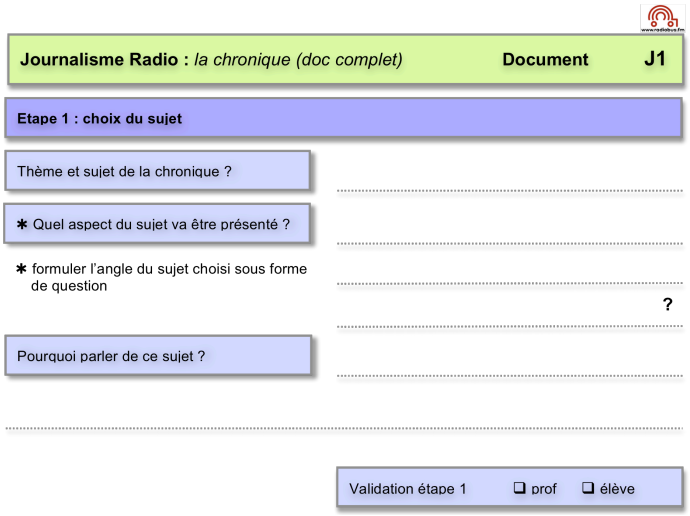
Journalisme Radio : la chronique (doc complet) Document J1
Etape 1 : choix du sujet
Thème et sujet de la chronique ?
✱ Quel aspect du sujet va être présenté ?
✱ formuler l'angle du sujet choisi sous forme de question
?
Pourquoi parler de ce sujet ?
Validation étape 1 ❑ prof ❑ élève

Etape 2 : préparation générale

A. → collecte d'infos : livres, journaux, articles sur internet…

→ Attention : selon les infos obtenues : les vérifier !!! (diversifier les sources d'infos = « garantie » de ne pas affirmer des « bêtises » !!!)

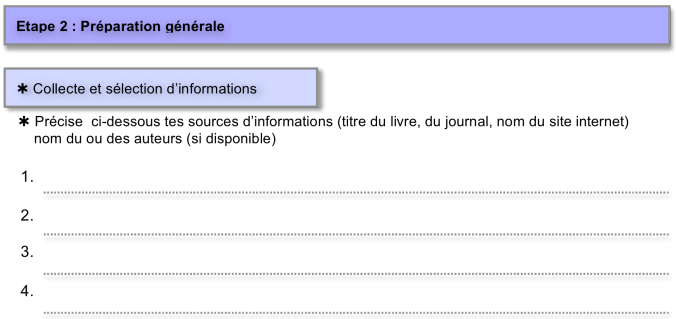
Etape 2 : Préparation générale
✱ Collecte et sélection d'informations
✱ Précise ci-dessous tes sources d'informations (titre du livre, du journal, nom du site internet) nom du ou des auteurs (si disponible)
1.
2.
3.
4.

Pour déterminer la crédibilité d'un site internet voici quelques critères :

a. Le / les auteurs du site sont-ils identifiables ? *(personnes, institution)*

b. Quelle est la crédibilité des auteurs ? *différence entre un site officiel et un site personnel…s'il s'agit d'un site personnel trouve-t-on des infos sur le rédacteur du site (un ingénieur en électronique qui écrit un site sur le fonctionnement de la radio sera à priori crédible quant aux infos qu'il donne !)*

c. Les sources d'informations du site sont-elles clairement données ? *Bibliographie, citations*

d. Le site s'adresse-t-il au grand public ou à des spécialistes ?

e. L'objectif du site est-il : l'information, la promotion, la propagande ? *le ton et le style du discours en disent souvent long sur la valeur de l'information qu'on y trouve*

f. Quelle est la qualité de l'expression écrite *(orthographe, syntaxe…) En général les sites qui transmettent de l'information douteuse laissent souvent à désirer sur le plan de la qualité de la langue…*

g. Trouve-t-on la date de la dernière mise à jour ?

B. → sélection des infos et articulation de la présentation

Pour traiter le sujet selon l'angle choisi, se référer aux documents sélectionnés, « trouver » les éléments d'informations pertinents et « intéressants » et à partir de ceux-ci imaginer trois à cinq « sous questions » (à écrire sur la fiche page 2) auxquelles les réponses apportées permettront de traiter le sujet de la chronique déterminé à l'étape 1 (quel aspect du sujet va être présenté)

Pour chaque « sous question » formulée, trouver dans les documents sélectionnés deux ou trois éléments informatifs permettant d'y répondre et les noter !

Question no .....

Elément 1 :

Elément 2 :

Elément 3 :

Question no .....

Elément 1 :

Elément 2 :

Elément 3 :

Validation étape 2 ❑ prof ❑ élève

Etape 3 : rédaction de la chronique

Rédiger la chronique en respectant :

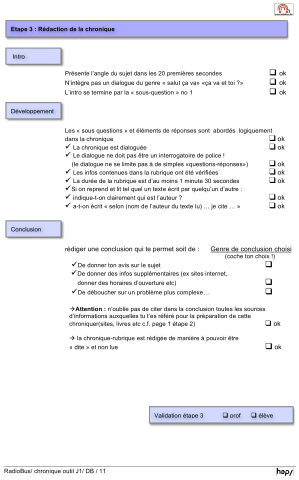
Etape 3 : Rédaction de la chronique

Intro

Présente l'angle du sujet dans les 20 premières secondes ❑ ok
N'intègre pas un dialogue du genre « salut ça va» «ça va et toi ?» ❑ ok
L'intro se termine par la « sous-question » no 1 ❑ ok

Développement

Les « sous questions » et éléments de réponses sont abordés logiquement dans la chronique ❑ ok
✓ La chronique est dialoguée ❑ ok
✓ Le dialogue ne doit pas être un interrogatoire de police ! (le dialogue ne se limite pas à de simples «questions-réponses») ❑ ok
✓ Les infos contenues dans la rubrique ont été vérifiées ❑ ok
✓ La durée de la rubrique est d'au moins 1 minute 30 secondes ❑ ok
✓ Si on reprend et lit tel quel un texte écrit par quelqu'un d'autre : ❑ ok
✓ indique-t-on clairement qui est l'auteur ? ❑ ok
✓ a-t-on écrit « selon (nom de l'auteur du texte lu) ... je cite ... » ❑ ok

Conclusion

rédiger une conclusion qui te permet soit de : Genre de conclusion choisi (coche ton choix !)
✓ De donner ton avis sur le sujet ❑
✓ De donner des infos supplémentaires (ex sites internet, donner des horaires d'ouverture etc) ❑
✓ De déboucher sur un problème plus complexe... ❑

→ **Attention :** n'oublie pas de citer dans la conclusion toutes les sources d'informations auxquelles tu t'es référé pour la préparation de cette chronique(sites, livres etc c.f. page 1 étape 2) ❑ ok

→ la chronique-rubrique est rédigée de manière à pouvoir être « dite » et non lue ❑ ok

Validation étape 3 ❑ prof ❑ élève

RadioBus/ chronique outil J1/ DB / 11 hep/

☑ les critères de « l'écrit parlé ».
☑ la « trame » définie à l'étape no 2
☑ avec la « check list rédaction » sous les yeux **(page 3 doc J1)**

Attention : → recopier tel quel un texte produit par quelqu'un d'autre est du plagiat
Plagier c'est « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées » (Petit Larousse illustré, 2006)

Citer ses sources

Lorsque l'on prépare les textes que l'on va interpréter en radio il est impératif de citer ses sources :

- ➢ si l'on « reprend le texte » tel quel : il faut clairement indiquer qui est l'auteur et où l'on a trouvé l'information : on parle dans ce cas là de « citation ». Si le texte devait être publié par écrit le passage serait mis entre guillemets. Donc en radio on écrira par exemple : … je cite…
- ➢ Si l'on reformule avec ses propres mots des informations (paraphrase), il faut, impérativement faire référence au document sur lequel on s'est basé pour rédiger « son papier » (crédibilité des infos transmises)

☑ attention si l'on change que quelques mots du texte il ne s'agit pas d'une paraphrase, mais d'une citation…

Etape 4 : exercer la chronique !

Lire à haute voix le texte dialogué ! et corriger en conséquence ! (grille d'écoute **Doc G1**)

9. Autres types de productions pour une émission RadioBox

A. Les reportages - interview

A la différence d'une chronique, un reportage intègre une interview.

Ce qui implique au niveau de l'organisation et de la technique de:

- prendre de contact pour trouver la personne à interviewer
- enregistrer souvent hors de la classe et hors du temps scolaire
- réaliser le montage du reportage –interview bien avant l'enregistrement de l'émission en faux direct

→ plus d'informations sur le reportage interview sur le document « Le podcasting en classe » (téléchargeable à partir du site www.radiobus.fm onglet « Infos Bus-Box » rubrique « ressources »

B. Les interviews en faux direct

Il est évident qu'une personne peut être invitée en classe pour être interviewée : dans ce cas prévoir plusieurs « mini sujets » (angles de traitement différents par rapport à une même thématique) pour chacun desquels les élèves prépareront environ 5 questions. Ainsi l'interview de l'invité se déroulera en plusieurs temps qui additionnés justifient pleinement le venue de la personne interviewé en classe !

C. La pièce radiophonique – le feuilleton radio

1. rédiger en une pièce. (2 à 4 minutes maximum au total ou par épisode) Pour réussir : prévoir un narrateur qui fait avancer l'histoire et insérer dans cette narration 3 ou 4 passages dialogués, joués par 4 acteurs maximum.

2. dans l'écriture des passages joués ne pas oublier que l'auditeur ne sait pas qui parle : il faudra donc l'aider à comprendre par des voix typées ou par une écriture qui inclut le nom de la personne à qui l'acteur s'adresse…

3. prévoir lors de l'écriture :
   - des fonds sonores pour l'ambiance,
   - des tapis musicaux,
   - des effets sur les voix
   - des autres bruitages…

4. enregistrer les textes (soit avec enregistreur numérique, soit éventuellement directement sur ordinateur si micro USB disponible)

5. effectuer le montage de la piste parole + effectuer la réalisation (mise en ondes sur Garage Band)

D. L'habillage d'antenne

Il s'agit de préparer

1. quelques « jingles » (sonal en français…). Phrase courte, télégraphique qui a pour but de préciser le nom de la station .
   Ex : « RadioBox … , c'est sur www.radiobus.fm… RadioBox… de la musique, des chroniques, le tout préparé, ficelé par des élèves de l'établissement secondaire de … »

2. un tapis musical (de 3 à 4 minutes) par type de rubrique comprenant au début le titre de la rubrique

10. Limites et droits

1. Droits d'auteurs

En classe : tarifs communs → couvrent les exploitations faites dans le cadre de l'enseignement (montant forfaitaire par élève par année payé par le département)

Diffusion d'une production réalisée dans le cadre scolaire :
Radio

- Droits d'auteurs couverts pour une diffusion en streaming sur www.radiobus.fm (montant mensuel payé à la Suisa) Dans ce cas l'utilisation de musiques protégées est possible et légal !
- Droits d'auteurs liés aux textes (œuvres protégées) demande préalable à la SSA ou pro-litteris (accord de l'auteur ou ayant droits obligatoire !...)

Podcasts

- **Mise à disposition des émissions diffusées sur un blog podcast**
  Depuis le 1er janvier 2011 le montant payé pour couvrir les droits de diffusion radio couvrent la mise à disposition en podcast des émissions diffusées en streaming. Cependant, afin d'éviter de mettre à disposition du public les œuvres musicales protégées en entier, il est nécessaire de « couper » (fade out) les musiques à 2 minutes 45 environ. Ainsi il est possible de mettre les émissions en entier sur un blog podcast « RadioBox » hébergé sur www.radiobus.fm !

2. Restrictions liées au « contenu »

A. limitations « légales » relatives au contenu→ articles du code pénal

Délits contre l'honneur.

Diffamation
Art 173
1. Celui qui, en s'adressant à un tiers, aura accusé une personne ou jeté sur elle le soupçon de tenir une conduite contraire à l'honneur, ou de tout autre fait propre à porter atteinte à sa considération, celui qui aura propagé une telle accusation ou un tel soupçon, sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus

Calomnie
Art. 174
Celui qui, connaissant la fausseté de ses allégations, aura, en s'adressant à un tiers, accusé une personne ou jeté sur elle le soupçon de tenir une conduite contraire à l'honneur, ou de tout autre fait propre à porter atteinte à sa considération, celui qui aura propagé de telles accusations ou de tels soupçons, alors qu'il en connaissait l'inanité, sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Disposition commune
Art. 176
A la diffamation et à la calomnie verbales sont assimilées la diffamation et la calomnie par l'écriture, l'image, le geste, ou par tout autre moyen.

Injure
Art. 177
1 Celui qui, de toute autre manière, aura, par la parole, l'écriture, l'image, le geste ou par des voies de fait, attaqué autrui dans son honneur sera, sur plainte, puni d'une peine pécuniaire de 90 jours-amende au plus.
2 Le juge pourra exempter le délinquant de toute peine si l'injurié a directement provoqué l'injure par une conduite répréhensible.
3 Si l'injurié a riposté immédiatement par une injure ou par des voies de fait, le juge pourra exempter de toute peine les deux délinquants ou l'un d'eux.

Prescription
Art. 178
1 Pour les délits contre l'honneur, l'action pénale se prescrit par quatre ans.

Ecoute et enregistrement de conversations entre d'autres personnes
179bis
Celui qui, sans le consentement de tous les participants, aura écouté à l'aide d'un appareil d'écoute ou enregistré sur un porteur de son une conversation non publique entre d'autres personnes, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait qu'il savait ou devait présumer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,
celui qui aura conservé ou rendu accessible à un tiers un enregistrement qu'il savait ou devait présumer avoir été réalisé au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,
sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Enregistrement non autorisé de conversations
Art. 179ter 107
Celui qui, sans le consentement des autres interlocuteurs, aura enregistré sur un porteur de son une conversation non publique à laquelle il prenait part,
celui qui aura conservé un enregistrement qu'il savait ou devait présumer avoir été réalisé au moyen d'une infraction visée à l'al. 1, ou en aura tiré profit, ou l'aura rendu accessible à un tiers, sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté d'un an au plus
ou d'une peine pécuniaire.

Violation du domaine secret ou du domaine privé au moyen d'un appareil de prise de vues

Art. 179quater
Celui qui, sans le consentement de la personne intéressée, aura observé avec un appareil de prise de vues ou fixé sur un porteur d'images un fait qui relève du domaine secret de cette personne ou un fait ne pouvant être perçu sans autre par chacun et qui relève du domaine
privé de celle-ci, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait
qu'il savait ou devait présumer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,
celui qui aura conservé une prise de vues ou l'aura rendue accessible à un tiers, alors qu'il savait ou devait présumer qu'elle avait été obtenue au moyen d'une infraction visée à l'al. 1,
sera, sur plainte, puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Crimes ou délits contre la paix publique

Atteinte à la liberté de croyance et des cultes
Art. 261
Celui qui, publiquement et de façon vile, aura offensé ou bafoué les convictions d'autrui en matière de croyance, en particulier de croyance en Dieu, ou aura profané les objets de la vénération religieuse, celui qui aura méchamment empêché de célébrer ou troublé ou publiquement bafoué un acte cultuel garanti par la Constitution,
celui qui, méchamment, aura profané un lieu ou un objet destiné à un culte ou à un acte cultuel garantis par la Constitution, sera puni d'une peine pécuniaire de 180 jours-amende au plus.

Discrimination raciale
Art. 261bis
Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse; celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;
celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;
celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité;
celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

B. Plagiat

Qu'est ce le plagiat

Plagier c'est « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées » (Petit Larousse illustré, 2006)

Citer ses sources

Lorsque l'on prépare les textes que l'on va enregistrer il est impératif de citer ses sources :

- si l'on « reprend le texte » tel quel : il faut clairement indiquer qui est l'auteur et où l'on a trouvé l'information : on parle dans ce cas là de « citation ». Si le texte devait être publié par écrit le passage serait mis entre guillemets. Donc en radio on écrira par exemple : *… je cite…*
- Si l'on reformule avec ses propres mots des informations (paraphrase), il faut, impérativement faire référence au document sur lequel on s'est basé pour rédiger « son papier » (crédibilité des infos transmises)

→ attention si l'on change que quelques mots du texte il ne s'agit pas d'une paraphrase, mais d'une citation…

11. Bibliographie

Radios

Chantler P., Harris S. Local Radio Journalism. 2nd ed. Oxford : Butterworth-Heinemann, 1997.

Chardon J.-M., Samain O. Le Journaliste de Radio. Paris : Economica, 1995.

Huguier M., Lucas E., Savino J., Spiegel P. CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information). La Radio, Média des Jeunes. – Paris : Ed. CFPJ, 2002.

Kouchner, J. Les radios de proximité : mode d'emploi. 3ème éd. – Paris : Victoires-Editions 2006

Mouriquand J. L'Ecriture Journalistique. – 2ème éd. corrigée. Coll. Que Sais-Je ? Paris : Presse Universitaire de France, 1999.

Sabbagh A. La Radio : rendez-vous sur les ondes. Paris : Gallimard, 1995.

Brosseau J.-M., Soncin J. Créer, gérer et animer une radio. GRET (Groupement de Recherche et d'Echanges Technologiques). Impr. 1998

Ponthieu G. Le métier de journaliste en 30 questions-réponses GRET (Groupement de Recherche et d'Echanges Technologiques). Impr. 1998

Podcasts

Cochrane T. Podcasting : the do-it-yourself guide. – Indianapolis, IN : Wiley, cop. 2005.

Dumesnil F. Les Podcasts : écouter, s'abonner, créer. Paris : Eyrolles, 2006.

Farkas B.G. Secrets of Podcasting : audio blogging for the masses. – Berkeley, CA : Peachpit, cop. 2006.

Geoghegan M.W., Klass D. Podcast Solutions : the complete guide to podcasting. – Berkeley, CA : Friendsof Ed, cop. 2005.

Plisson J.-M. Le Guide du Podcasting. Paris : Ed. First Interactive, 2006.

Rappel : tous les documents A1 à A10, J1 à J3 M1, O1 à O45, G1, C1 à C3 se trouvent sur le blog podcast :

http://www.scolcast.ch/podcast/30/246